

# RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1<sup>ER</sup> ET DU 2<sup>E</sup> CYCLE

**Université Paris Cité**

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024**

VAGUE D

Rapport publié le 30/10/2024



**Au nom des comités d'experts**

Laurent Counillon, co-président,  
Sandrine Rui, co-présidente

**Pour le Hcéres :**

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle d'Université Paris Cité et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation de ses formations pour le prochain contrat quinquennal 2025-2029. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour chaque formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle fait suite aux rapports d'évaluation du bilan de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle (bilan de chaque cycle de formation et des formations qui le composent). Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation du bilan du cycle et des formations qui le composent.

# Table des matières

<b>Table des matières</b> .....	<b>4</b>
<b>Organisation de l'évaluation</b> .....	<b>5</b>
<b>Présentation de l'offre de formation</b> .....	<b>7</b>
<b>Analyse globale de l'offre de formation</b> .....	<b>8</b>
Politique et caractérisation de l'offre de formation.....	9
Qualité pédagogique de l'offre de formation .....	12
Attractivité, performance et pertinence de l'offre de formation .....	13
Pilotage et amélioration continue de l'offre de formation .....	14
<b>Conclusion</b> .....	<b>15</b>
Points forts.....	15
Points faibles.....	15
Recommandations .....	15
Points d'attention transversaux.....	16
<b>Avis d'accréditation des formations</b> .....	<b>17</b>
Formations du 1 <sup>er</sup> cycle .....	17
Formations du 2 <sup>e</sup> cycle .....	25

# Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle d'Université Paris Cité a eu lieu au printemps 2024.

Le comité d'experts du 1<sup>er</sup> cycle était présidé par Mme Sandrine RUI, maîtresse de conférences en sociologie à l'université de Bordeaux. La vice-présidence du comité a été assurée par M. François GAUER, professeur des universités en biologie à l'université de Strasbourg.

Le comité du 2<sup>e</sup> cycle était présidé par M. Laurent COUNILLON, professeur des universités en biologie à Université Côte d'Azur. La vice-présidence du comité a été assurée par Mme Laurence AMÉRICI, maîtresse de conférences en histoire contemporaine à Aix-Marseille Université.

Ont également participé à cette évaluation :

Pour le comité du 1<sup>er</sup> cycle,

- M. Benjamin BERTIN, professeur des universités en sciences pharmaceutiques à l'université de Lille ;
- M. Franck BOUSQUET, professeur des universités en sciences de l'information et de la communication à l'université Toulouse III - Paul Sabatier ;
- M. Amaël BROUSTET, maître de conférences en mathématiques à l'université de Lille ;
- Mme Sylvie CALAS-ETIENNE, maîtresse de conférences en physique des matériaux à l'université de Montpellier ;
- M. Patrick GIRARD, professeur des universités en informatique à l'université de Poitiers ;
- M. Raphaël GROS, maître de conférences en biologie à Aix-Marseille Université ;
- Mme Emmanuelle GURTNER, maîtresse de conférences en sciences économiques à l'université de Lorraine ;
- Mme Pascale LARIGAUDERIE, maîtresse de conférences en psychologie à l'université de Poitiers ;
- Mme Maud LE HUNG, professeure agrégée en mathématiques à l'université Toulouse III - Paul Sabatier ;
- M. Philippe PASQUET, maître de conférences en sciences de gestion et du management à l'université de Limoges ;
- Mme Emmanuelle POULAIN-GAUTRET, professeure des universités en langue et littérature médiévales à l'université de Lille ;
- M. Anna PRADO DE OLIVEIRA, étudiant en management à l'université de Lille ;
- Mme Sophie VIDAUD, chargée de mission titres et diplômes à l'union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), Paris ;
- Mme Hélène VU THANH, maîtresse de conférences en histoire à l'université Bretagne Sud.

Pour le comité du 2<sup>e</sup> cycle,

- Mme Valérie ANDRÉ, maîtresse de conférences en études anglophones à Aix-Marseille Université ;
- M. Alain BECK, dirigeant du Cabinet Alain Beck Consulting & Search en ressources humaines ;
- Mme Amandine CAYOL, maîtresse de conférences en droit privé à l'université de Caen Normandie ;
- Mme Florence CROUZATIER-DURAND, professeure des universités en droit public à Université Côte d'Azur ;
- Mme Sandrine DABERNAT, professeure des universités, praticienne hospitalière à l'université de Bordeaux ;

- Mme Gwenaëlle DECONNINCK, doctorante en biologie à l'université de Tours ;
- Mme Catherine FARON, professeure des universités en informatique à Université Côte d'Azur ;
- Mme Valérie LE FLOCH, professeure des universités en psychologie à l'université Toulouse – Jean Jaurès ;
- M. François MANCEBO, professeur des universités en aménagement, urbanisme et durabilité à l'université de Reims Champagne-Ardenne ;
- M. Jean-François QUIGNARD, professeur des universités en physiologie à l'université de Bordeaux ;
- Mme Sophie RAISIN-TANI, professeure des universités en biologie à Université Côte d'Azur ;
- Mme Anne STÉVENOT, professeure des universités en sciences de gestion à l'université de Lorraine ;
- Mme Isabelle TOURNIER, professeure des universités en chimie à l'université de Montpellier.

M. Pierre Courtellemont et M. Pierre-Yves Gilles, conseillers scientifiques, Mme Élodie Cormier et Mme Fanny Cailleux, chargées de projet, représentaient le Hcéres.

# Présentation de l'offre de formation

L'offre de formation déposée par Université Paris Cité pour la prochaine demande d'accréditation 2025-2029 compte 145 formations, dont 66 en 1<sup>er</sup> cycle (7 en Arts, lettres, langues (ALL), 11 en Droit, économie, gestion (DEG), 16 en Sciences humaines et sociales (SHS), 21 en Sciences, technologie, santé (STS), 7 formations de santé et 4 formations bi-disciplinaires) et 79 en 2<sup>e</sup> cycle (5 en ALL, 17 en DEG, 16 en SHS, 22 en STS, 10 formations de santé et 9 formations bi- ou pluridisciplinaires).

Cette offre de formation en demande d'accréditation présente une restructuration importante, conséquence de l'aboutissement du processus de fusion entre les ex-universités Paris Descartes et Paris Diderot. Elle s'appuie sur plusieurs co-accréditations avec les universités Paris-Saclay (1), Paris 1 Panthéon-Sorbonne (1), Sorbonne Paris Nord (USPN) (7), Sorbonne Nouvelle (2), Paris Sciences et Lettres (PSL) (1), Paris-Est Créteil (3 dont un master MEEF non évalué dans cette vague), Sorbonne Université (4 masters MEEF non évalués dans cette vague), l'Inalco (1), l'École nationale d'architecture Paris-Val de Seine (1), l'École nationale supérieure d'Arts et métiers (ENSAM) (1), l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) (1), ainsi que sur une collaboration avec le Conservatoire national des Arts et métiers (Cnam) de Paris pour le diplôme d'État (DE) d'Audioprothésiste.

L'offre est structurée autour de trois écoles universitaires de recherche (EUR) labellisées par le Programme d'investissements d'avenir (PIA) et de 25 graduate schools labellisées et financées par l'initiative d'excellence (IdEx) portée par l'établissement depuis 2018 et confirmée en 2022, et par des projets du PIA obtenus en 2021 : le projet SMARTS-UP de l'appel à projets Structuration de la formation à la recherche dans les initiatives d'excellence (SFRI) ; le projet STAND-UP obtenu dans le cadre de l'appel à projets IDÉES, le projet FIRE-UP obtenu suite à l'appel à projets Excellences et le projet HARVEST (programme lauréat de France 2030, dédié au renforcement du service de formation continue). Le PIA soutient aussi l'alliance Circle U., qui réunit huit universités européennes.

En premier cycle, l'établissement demande l'accréditation de 33 mentions de licence générale, de 19 mentions de licence professionnelle, de 7 mentions de bachelor universitaire de technologie (BUT), d'un diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) et de six formations de santé conférant grade de licence. Concernant les licences, l'offre évolue peu avec un abandon, un changement d'intitulé et deux restructurations.

- Dans le domaine Arts, lettres, langues (ALL), on note l'abandon de la licence *Lettres/anglais*.
- Dans le domaine Sciences humaines et sociales (SHS), la licence *Sciences de l'éducation* change d'intitulé pour *Sciences de l'éducation et de la formation*, à la suite d'une évolution de la nomenclature nationale.
- Le domaine Sciences, technologie, santé (STS) connaît deux restructurations consécutives à la fusion des licences *Mathématiques* et *Mathématiques et applications* en une unique licence *Mathématiques* et à celle des licences *Informatique* et *Informatique et applications* en une licence *Informatique*.

L'offre évolue de manière plus importante dans la voie professionnelle, en raison de la mise en place des BUT, qui entraîne la création de 12 parcours de BUT pour partie à partir de licences professionnelles. On compte également une création de LP *ex-nihilo*.

- Dans le domaine Droit, économie, gestion (DEG), la LP *Mandataire judiciaire à la protection des majeurs* est créée *ex-nihilo*. La fermeture de cinq licences professionnelles (LP) entraîne la création de cinq parcours de BUT correspondants : BUT *Carrières sociales – parcours Coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux* ; BUT *Technique de commercialisation – parcours : Business développement et management de la relation client* ; BUT *Gestion des entreprises et des administrations – parcours Gestion comptable, fiscale et financière* ; BUT *Technique de commercialisation – parcours Business international, achat et vente* . .
- Dans le domaine des Sciences humaines et sociales (SHS), cinq parcours de BUT sont créés par la transformation des anciennes LP : BUT *Carrières sociales – parcours : Assistante sociale* ; BUT *Information communication – parcours : Communication des organisations* ; BUT *Carrières sociales – parcours : Animation sociale et socio-culturelle* ; BUT *Information communication – parcours : Communication des organisations* ; BUT *Information communication – parcours : Métiers du livre et du patrimoine*.
- Dans le domaine Sciences, technologie, santé (STS), ce sont deux parcours de BUT qui sont créés de la sorte : le BUT *Informatique – parcours : Réalisation d'applications, conception, développement* et le BUT

Science des données – parcours : *Exploration et modélisation statistique*. Enfin, l'établissement annonce l'abandon de la co-accréditation avec l'université Sorbonne Paris Nord de la LP Services à la personne.

En deuxième cycle, l'établissement demande l'accréditation de 69 masters et de 10 formations de santé conférant grade de master. En master, l'offre connaît de nombreuses modifications avec deux créations *ex-nihilo*, six restructurations et deux changements d'intitulés.

- Le domaine STS connaît deux créations *ex-nihilo* : les mentions *Chimie et sciences des matériaux et Science des données*.
- Dans le domaine Arts, lettres, langues (ALL), l'établissement propose la fusion des mentions *Lettres et humanités et Littérature générale et comparée* en une seule mention *Lettres et humanités*.
- Dans le domaine Droit, économie, gestion (DEG), la mention *Droit privé* connaît une restructuration par fusion avec l'ancienne mention *Justice, procès, procédures*.
- Dans le domaine Sciences, technologie, santé (STS), les mentions *Informatique fondamentale et appliquée et Informatique* fusionnent dans un unique master *Informatique*, de même que le master *Mathématiques et applications* est reconduit, mais fusionne avec l'ancienne mention *Mathématiques, données et apprentissage*.
- Dans le domaine des Sciences humaines et sociales (SHS), l'établissement demande la création d'une nouvelle mention dérogatoire *Économie et psychologie* en co-accréditation avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, issue de la scission du master *Psychologie* préexistant. Une nouvelle mention : *Psychologie : neuropsychologie* est créée à partir du regroupement de deux parcours issus du master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé*. Pour la mention *Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique*, l'établissement met fin à la co-accréditation existante avec l'université Sorbonne Paris Nord. Enfin, à la suite d'évolutions de la nomenclature nationale, la mention *Psychologie de l'éducation et de la formation* prend le nom de *Psychologie du développement*, tandis que la mention *Sciences de l'éducation* prend celui de *Sciences de l'éducation et de la formation*.
- Dans le domaine Santé, l'offre de formation en demande d'accréditation s'enrichit d'un diplôme d'État d'*Infirmier de bloc opératoire*, de création récente (2023) et dont, à ce titre, le bilan n'a pas été évalué dans cette vague par le Hcéres, tandis que le diplôme d'État d'*Infirmier en pratique avancée (IPA)* ouvre une cinquième mention *Médecine d'urgence*.

## Analyse globale de l'offre de formation

L'offre de formation présentée par UPCité est la première offre élaborée et coordonnée dès sa phase préparatoire au sein du nouvel établissement né en 2019-2020. Le premier enjeu de cette nouvelle accréditation est donc de parachever une offre de formation issue des compétences des établissements fondateurs, qui soit cohérente et unique. Si, lors de sa phase bilan, le comité a pointé des redondances et des chevauchements dans l'offre de formation existante, un important travail a été réalisé conduisant à plusieurs fusions. Le projet présenté répond donc en grande partie aux recommandations du comité sur ce point, et le comité encourage l'établissement à finaliser les derniers rapprochements qui sont encore nécessaires.

La stratégie d'ensemble de l'offre de formation s'exprime par une signature par laquelle UPCité souhaite manifester sa spécificité et portant sur « la santé planétaire : des êtres humains en bonne santé, dans des sociétés en bonne santé, sur une planète en bonne santé ». Cette reformulation à l'échelle d'un établissement du concept de « One health » est très fédératrice et se concrétise par des parcours spécifiques de master, mais elle peine cependant à s'affirmer concrètement dans la déclinaison des mentions et des parcours. Le comité encourage UPCité à décliner cette stratégie globale en objectifs opérationnels dont les composantes et les responsables des diplômes pourront s'emparer dans le fonctionnement quotidien de l'offre de formation.

UPCité a souhaité construire son offre de formation 2025-2029 sur trois piliers : l'adossement à la recherche, la professionnalisation et l'internationalisation. L'adossement à la recherche et la professionnalisation sont indéniablement les socles remarquables de l'établissement, notamment pour le deuxième cycle. Pour l'internationalisation, il s'agit d'une véritable ambition pour ce nouveau contrat. Les outils développés par l'université pour y parvenir étant convaincants, le comité encourage l'établissement à relever ce défi pour que ces éléments soient tous des points forts d'UPCité à l'heure du bilan de ce prochain contrat.

L'innovation pédagogique est souvent citée comme une priorité assumée du projet d'établissement. Si de nombreux signes encourageants existent en la matière, les initiatives semblent encore davantage laissées aux facultés ou aux responsables pédagogiques, et le comité encourage UPCité à déployer une politique audacieuse en la matière en ne laissant pas certains choix technologiques d'outils de scolarité prendre le pas,

par exemple, sur l'importance du déploiement de l'approche par compétences dans les formations. Ce sera, à n'en pas douter, un atout essentiel pour la professionnalisation que l'université assume comme une priorité.

Les outils de pilotage et d'amélioration continue, les enquêtes sur l'évaluation des formations et des enseignements, et sur l'insertion professionnelle des étudiants sont en cours de déploiement, mais à l'heure actuelle, leur usage reste très hétérogène et la politique de l'établissement continue de manquer d'ambition. C'est la définition d'une stratégie en la matière qui permettra aux conseils de perfectionnement de pouvoir analyser des données consolidées et donc de faire des propositions concrètes pour que toutes les formations entrent dans un processus d'amélioration continue qui reste encore à formaliser. Le comité recommande à l'établissement de faire de ce point une priorité du contrat à venir.

## Politique et caractérisation de l'offre de formation

**Soutenue par une stratégie ambitieuse, l'offre de formation gagne fortement en cohérence, dans une dynamique de renforcement de la complémentarité des formations, servie par les restructurations et la création de diverses mentions.** La refonte et l'harmonisation de l'offre de formation ont été rendues nécessaires par la fusion. Au moment du bilan, elles étaient déjà réalisées pour les formations de santé et la licence *Psychologie*, elles se voient prolongées dans le projet. C'est particulièrement notable dans les domaines de l'informatique et des mathématiques, où la fusion des mentions respectives de licence d'une part et de master d'autre part, conduit à la clarification de l'offre, avec de surcroît une bonne continuité entre les cycles. On note également qu'en master les fusions sont accompagnées d'une réflexion sur la taille et le contenu des mentions qui en résultent. Ainsi, la création de la mention *Psychologie : neuropsychologie*, regroupant les parcours *Neuropsychologie clinique* et *Psychologie gérontologique* issus de la mention *Psychologie clinique*, *Psychopathologie* et *Psychologie de la santé*, permet d'accentuer la lisibilité des deux mentions. Dans les domaines du droit privé, des lettres et de la littérature générale et comparée, des fusions entre mentions de master mettent fin aux redondances (ex. projet de fusion du master *Droit bancaire et financier* en *Droit des affaires*). On note également que certaines mentions de master, qui affichaient déjà une structure et un fonctionnement tout à fait cohérents dans la période précédente, ont continué à évoluer pédagogiquement, ce qui est une dynamique très positive qu'il faut souligner. On peut citer en exemple la mention *Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique* qui renonce à un parcours *Psychanalyse et interdisciplinarité* qui n'avait pas trouvé son public. La réduction du nombre des parcours va permettre de cibler davantage les contenus fondamentaux en M1 et de proposer deux trajectoires de formation mieux adaptées aux problématiques actuelles de la clinique. Autre exemple significatif : le master *Biologie moléculaire et cellulaire* qui a récemment créé un parcours *Maladies infectieuses émergentes*, va créer un parcours diplômant *Biologie moléculaire et génomique fonctionnelle* mais ne reconduit pas le parcours *Conceptions et applications*. De façon similaire, pour le master *Physique fondamentale et applications*, des discussions sont en cours pour une éventuelle suppression du parcours *Soft Matter*, peu demandé par les étudiants et assez redondant avec le parcours *Fluides complexes et milieux divisés*, et pour une éventuelle création d'un parcours de M2 *Universe* en physique et astrophysique multi-messagers. Enfin, la restructuration en profondeur d'autres mentions, comme le master *Mathématiques et applications* est prévue et relativement détaillée, mais ne sera pas opérationnelle immédiatement.

Dans l'ensemble, les formations du 1<sup>er</sup> cycle affichent des spécificités et des complémentarités cohérentes et, dans certains domaines, la complémentarité est accentuée entre licences et licences professionnelles, de même que les passerelles sont rendues plus lisibles (en psychologie notamment). Sur les 26 formations de licence professionnelle (LP) et de bachelor universitaire de technologie (BUT), la transformation des 12 LP en BUT contribue également à la cohérence de l'offre (dans le domaine de l'informatique par exemple).

Licences générales et masters construisent un continuum que certaines évolutions viennent renforcer, à l'instar des domaines littéraires et artistiques, où la refonte des parcours du master *Lettres et humanités* vise à l'alignement avec le parcours de licence *Lettres et arts*, particulièrement attractif. La vigilance reste toutefois de mise à l'égard de certaines licences professionnelles qui revendiquent encore un continuum « naturel » avec le 2<sup>e</sup> cycle ou qui se disent impuissantes à mieux envisager une insertion professionnelle immédiate. (LP *Maintenance et technologie : technologie médicale et biomédicale* ; LP *Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation* ; LP *Assurance, banque, finance : supports organisationnels* ; LP *Métiers de la GRH : assistant* ; LP *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques*). Il conviendra aussi d'apprécier les incidences de la réforme de la formation aux métiers de l'enseignement (déjà à l'esprit de l'équipe gouvernante), notamment pour le projet de parcours *Mathématiques pour l'enseignement* ou pour la licence *Sciences et technologies* qui proposent une voie d'accès au master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) 1<sup>er</sup> degré (parcours *Professorat des écoles*).

**La stratégie d'UPCité en matière de pluridisciplinarité et d'interdisciplinarité est réaffirmée pour conforter son attractivité et répondre aux priorités affichées dans la signature « santé planétaire » que s'est choisie l'établissement.** Cette stratégie repose sur des dispositions concrètes et des éléments de cadrage annoncés pour renforcer les synergies entre disciplines et la pratique de l'interdisciplinarité. L'appropriation de cette ambition est de fait manifeste du côté des projets de formation, et la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité restent des marqueurs identitaires revendiqués par les équipes pédagogiques. La politique qui visait à encourager la création de doubles cursus n'est plus aussi affirmée et laisse place à la création de mentions proprement pluridisciplinaires. Dans les deux cycles, la coopération entre facultés est source de nouveaux dynamismes. En sciences du langage, les unités de formation et de recherche (UFR) Sciences humaines et sociales et Langues portent des parcours complémentaires de licence et des enseignements mutualisés en master. L'UFR de Chimie, avec l'appui de laboratoires de recherche d'adossement d'UPCité, est à l'origine d'un nouveau master *Chimie et sciences des matériaux*, création qui vise à former les étudiants à des matériaux innovants aux propriétés électroniques et optiques remarquables. Des collaborations renforcées entre l'UFR de Droit, d'économie et de gestion et l'UFR de Médecine ouvrent sur un nouveau parcours *Évaluation des politiques publiques de santé*, commun aux mentions de master *Économie de la santé* et *Santé publique*, tout à fait exemplaire des synergies entre équipes pédagogiques autour de la santé humaine et planétaire, qui s'appuie sur une recherche disciplinaire de pointe pour proposer une offre de formation permettant d'envisager la santé dans ses dimensions médicales, sociétales et économiques. La mention de master *Sciences cognitives* affiche elle aussi un profil interdisciplinaire, avec des parcours tels que *Neurosciences cognitives*, *Neurosciences computationnelles et Intelligence artificielle*, *Psychologie*, *Philosophie*, *Linguistique computationnelle*, ainsi qu'un parcours *Application des sciences cognitives et société*, à visée professionnalisante. Bon nombre de formations prévoient ou confortent des dispositifs innovants dans cette même perspective de développement de la pluridisciplinarité (tels les projets d'équipes pluridisciplinaires entre étudiants des licences *Droit* et *Économie-gestion*).

L'attention sera toutefois portée à des évolutions qui peuvent se faire aux dépens de la lisibilité de l'offre de formation. Il en est ainsi de possibles chevauchements entre nouveaux parcours (par exemple pour les licences *Sciences de la vie et de la terre* et *Sciences de la vie*, ou encore pour le parcours de master LOGOS à la croisée des sciences du langage, de la philosophie des sciences, des logiques mathématiques, potentiellement redondant avec le master *Sciences cognitives*). La stratégie de l'établissement n'est toujours pas pleinement lisible à ce niveau. On peine surtout à saisir les justifications des décisions de reconduction ou d'abandon : elles ne sont pas clairement explicitées dans les fiches-projets concernées (à l'instar des bi-licences *Lettres-anglais*, *Histoire-langues asiatiques* et *Histoire-géographie*) et les fiches-projets de master y font référence de façon contradictoire. La sémantique est par ailleurs peu stabilisée entre licence bi-disciplinaire et double licence, ce qui ne permet pas toujours de savoir quels seront le ou les diplôme(s) obtenu(s) par les étudiants.

**Si l'offre de formation reste significativement ouverte sur son environnement académique, la maîtrise de la stratégie partenariale d'UPCité n'est pas pleinement lisible.** Les coopérations en partie héritées des établissements fondateurs et de la COMUE Sorbonne Paris Cité, et en partie relevant de dynamiques plus récentes, sont reconduites pour une bonne part. Mais la politique de co-accréditation n'est pas toujours pleinement lisible (de nouvelles mentions sont co-accréditées à l'instar du master *Sciences cognitives*, parcours *Neurosciences computationnelles et IA* avec Sorbonne Université, quand la licence *Services à la personne*, abandonne sa co-accréditation avec l'université Sorbonne Paris Nord pour le prochain contrat, sans que ce point soit mentionné dans la fiche-projet). UPCité affronte bien le défi que constitue l'universitarisation des formations paramédicales pour les études de maïeutique, avec un soutien pédagogique et administratif à la création du *Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques* (DFASMa), ou encore la création en cours de contrat du diplôme d'État (DE) d'*Infirmier de bloc opératoire*, en réponse aux attentes réglementaires et à celles des professionnels avec des moyens humains significatifs, ce qui permettra clairement l'amélioration du niveau de formation pour ce métier. Mais, les moyens pour asseoir cette stratégie partenariale et accompagner son évolution ne sont pas explicités, en particulier en matière de relations aux instituts de formation aux soins infirmiers (IFSI) et aux écoles du domaine paramédical. Compte tenu de la signature que s'est choisie UPCité, la « santé planétaire », il est surprenant que les implications dans le domaine des formations du nouveau campus hospitalo-universitaire Saint-Ouen Grand Paris Nord, attendu pour 2027, ne fassent pas l'objet de développements plus importants dans le dossier. Enfin, si des évolutions sont aussi à relever en matière de relations aux centres de formation d'apprentis (CFA) (changement de CFA pour la LP *Chimie et Physique des matériaux* qui sera elle-même restructurée), le dossier d'accréditation ne dit rien de la stratégie d'ensemble en la matière.

Parmi les enjeux affichés au cœur du prochain contrat, ceux du développement durable sont particulièrement saillants dans l'offre de formation du 1<sup>er</sup> cycle. Ainsi à l'unité d'enseignement (UE) optionnelle qui était déjà proposée à l'ensemble des étudiants de deuxième année de licence (L2), se substituera l'UE obligatoire *Transition écologique pour un développement soutenable* (TEDS), conforme aux préconisations du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) ; les UE disciplinaires contenant des éléments pédagogiques relatifs à ces enjeux seront aussi valorisées. Cela paraît moins évident pour l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle où, au-delà des reconductions de formations existantes déjà engagées, on ne note pas d'évolution

vers le développement durable qui affecterait globalement l'ensemble des mentions. Cela dit, l'apparition de certains parcours (e.g. parcours *Géosciences pour l'anthropocène* de la mention *Sciences de la terre et des planètes, environnement*) ou la création de la mention *Chimie et sciences des matériaux* témoignent du souhait de certaines équipes de s'inscrire dans ces priorités.

UPCité pourra en outre miser sur la sensibilisation et la formation au développement durable offerte aux maîtres de conférence (MCF) néo-entrants dans la carrière, qui promet d'être étendue via le levier d'une intégration au service d'enseignement. Sur ce point comme sur d'autres, les hautes ambitions d'UPCité pour son offre de formation peuvent s'appuyer sur les fonds de soutien des projets du PIA pour ses programmes lauréats (FIRE-UP, STAND-UP, HARVEST, SMARTS-UP), et les mécanismes d'appels à projets (AAP) internes mis en œuvre. Mais rien n'est dit par l'établissement sur la façon dont il compte s'assurer d'un meilleur équilibre entre les équipes pédagogiques et les composantes dans l'accès à ces fonds de soutien, comme entre les cycles.

**Affichée par UPCité comme le sujet central du prochain contrat, l'ouverture à l'international va pouvoir compter sur le puissant levier que constituent les programmes du PIA**, à l'instar de STAND-UP (20 millions d'euros jusqu'en 2029) qui permet le recrutement de quatre ingénieurs pédagogiques pour favoriser les mobilités entrantes et sortantes des étudiants à l'international, ainsi que celles des personnels (notamment via le développement d'enseignements du français et des langues étrangères). La coopération avec la National University of Singapore (NUS) est renouvelée, quand un nouveau partenariat avec l'université de Toronto est en cours de conventionnement. Surtout, l'alliance Circle U. constitue un ressort important de la politique d'internationalisation. La construction en cours d'un campus numérique universitaire permettra de donner accès à l'offre de formation labellisée Circle U. et aura vocation à favoriser l'ouverture à l'international. De fait, qu'elles mentionnent ou non cette alliance, bon nombre de formations se sont approprié cet enjeu. De nouveaux partenariats s'annoncent à leur échelle (avec l'université de Pise, membre de l'alliance, pour le master *Chimie* ; avec le Portugal pour la licence *Métiers du tourisme* ; avec un centre de formation québécois pour le DE d'*Audioprothésiste* ; avec la Belgique et l'Algérie pour la LP *Métiers de la forme* ; ou encore pour le parcours *Physiologie, activités physiques adaptées, santé et nutrition (PAPASN)* du master STAPS avec l'université de Louvain). De nouveaux parcours, comme le parcours *Advances in Life Sciences* de la licence *Sciences de la vie*, sont clairement construits dans un objectif d'internationalisation. Le nouveau master *Chimie et sciences des matériaux* projette quant à lui un semestre à l'étranger en partenariat avec l'Université des sciences et techniques à Hanoï (USTH). L'ouverture à l'international est importante également pour les formations du deuxième cycle de la faculté de Médecine avec un projet de collaboration et d'échange actif avec l'Université nationale de Singapour (NUS) mentionnée précédemment. La présence d'enseignants d'autres pays permet aussi des collaborations (enseignants brésiliens pour la formation des infirmiers en pratique avancée par exemple). Certaines formations paraissent toutefois encore à distance de cet enjeu (le nouveau diplôme d'*Infirmier de bloc opératoire*, le diplôme de formation générale (DFG) *Sciences maïeutique*, le certificat d'*Orthoptiste* ou encore la licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) - Entraînement sportif*).

**Les formations continuent d'afficher un excellent adossement à la recherche, en cohérence avec la priorité affirmée dans le projet de l'établissement.** De façon générale, la formation à et par la recherche est consolidée, voire renforcée pour les licences générales, comme pour les formations professionnelles. Certains projets témoignent d'une attention redoublée, comme pour la licence STAPS - *Entraînement sportif* qui propose de développer une « plateforme scientifique » pour renforcer le lien entre formation et recherche. Pour le 2<sup>e</sup> cycle, la force de l'adossement des masters aux laboratoires de recherche demeure la règle. Elle sera renforcée par l'extension annoncée de SMARTS-UP qui concernera 26 parcours de master de plus que lors de son lancement en 2020. Ainsi, sur les 13 000 inscrits en 2<sup>e</sup> cycle, près de 4 000 étudiants pourront bénéficier des formations transversales proposées par les 26 graduate schools ou EUR : formations dédiées à l'éthique et l'intégrité de la recherche, à l'environnement de la science ouverte, à l'accompagnement vers l'entrepreneuriat, à la gestion de projets, ou encore à la gestion des données. En matière de formation à l'intégrité scientifique, UPCité mentionne d'ailleurs le rôle d'un groupe d'enseignants-chercheurs spécialistes en la matière, force de proposition pour « créer ou améliorer les enseignements sur le sujet », sans que l'ambition pour le 1<sup>er</sup> cycle aille au-delà des éléments de formation intégrés aux enseignements existants. Si dans quelques licences générales, les évolutions attendues en matière d'adossement à la recherche restent floues (ex. licence *Cinéma*), c'est surtout dans le domaine des formations fortement professionnalisantes que cet objectif paraît difficile à envisager. Bien qu'UPCité se montre sensible aux recommandations du Hcéres et indique que toutes les formations seront placées sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur (EC) de l'établissement, des questions demeurent pour certaines formations qui étaient en points d'attention après l'évaluation de leur bilan sur ce plan. Ainsi, concernant l'absence d'EC dans la LP *Services à la personne*, la fiche projet de la formation n'apporte-t-elle aucune assurance que ce problème soit levé. La situation reste délicate aussi pour les LP *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* et LP *Assurance, banque, finance : supports opérationnels*, qui peinent à savoir comment mobiliser les EC. L'adossement à la recherche n'est pas évident non plus pour le certificat d'*Orthoptiste*. En master, c'est la mention *Création artistique* qui interroge quant à la formation des étudiants à la recherche et par la recherche.

**La stratégie de développement de la formation tout au long de la vie (FTLV) gagne en lisibilité et peut compter sur un fort ancrage dans le tissu socio-professionnel, sans que l'on ne perçoive encore pleinement le mode de pilotage de cette ambition.** Forte de l'atout que constitue l'attractivité de la ville de Paris et d'une forte inscription de ses formations dans les milieux socio-professionnels, UPCité affiche une ambition plus lisible en matière de professionnalisation des formations et plus largement d'insertion professionnelle de ses diplômés. Du côté des projets de formation, l'alternance est reconduite, voire consolidée là où elle existait (ex. formations du domaine de gestion), en particulier en master où elle constituait déjà un point fort de la période évaluée, en partie grâce à l'excellente insertion de l'établissement dans le tissu socio-économique. Dans les deux cycles, l'apprentissage s'étend de façon nouvelle à d'autres formations. C'est le cas dans le 1<sup>er</sup> cycle pour la LP *Maintenance et technologie : technologie médicale et biomédicale* par exemple, ou encore via la conception « d'itinéraires en alternance » en L3 comme pour la licence *Droit* et la licence *Économie et gestion*. À signaler également, le projet de création d'une licence professionnelle *Activités juridiques : mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM)*, ouverte en formation continue et en alternance, bien justifiée au regard des besoins identifiés par la profession des mandataires judiciaires compte tenu du vieillissement de la population. Formation à la croisée du social, de la santé et du droit, elle sera assurée par des intervenants extérieurs de diverses professions (avocats, gérants de patrimoine, notaires, magistrats, etc.) et par des enseignants-chercheurs des disciplines concernées (droit, économie, gestion, psychologie). En 2<sup>e</sup> cycle, le master *Langues étrangères appliquées* envisage d'ouvrir à l'alternance en M2 le parcours *Langues, culture et innovations numériques (LCIN)*, qui ne proposait pas cette possibilité dans la précédente accréditation. De la même manière, la mention *Ergonomie* s'ouvre à l'alternance, selon des modalités qui restent encore à définir, en s'appuyant sur l'approche par compétences qu'elle est en train de mettre en œuvre. L'alternance restera aussi développée à la suite de la fusion de mentions visant à éliminer certaines redondances (*Mathématiques, Informatique*). On note également les masters précités : *Toxicologie et éco-toxicologie, Biologie moléculaire et cellulaire*.

Les objectifs en matière d'accompagnement vers l'insertion professionnelle sont affirmés, avec un cadrage pour renforcer les éléments de professionnalisation en 1<sup>er</sup> cycle (développement de l'alternance, possibilité de stages dans toute formation du 1<sup>er</sup> cycle, caractère obligatoire d'un module d'orientation active créditant, de type projet personnel et professionnel (PPP), etc.). On note également un renforcement de l'attention portée à l'insertion professionnelle (licence *STAPS* mention *Entraînement sportif*). D'autres formations restent toutefois à distance de cet enjeu (licence *Économie*, parcours *Économie et sciences sociales* qui propose peu d'évolutions en matière de préparation à la professionnalisation hormis l'avenir académique).

Le deuxième cycle quant à lui continue à afficher une forte dynamique pour le fonctionnement et l'ouverture de parcours de master visant une insertion professionnelle immédiate et/ou en alternance (e.g. master *Langues étrangères appliquées*, master *Toxicologie et éco-toxicologie*, master *Biologie moléculaire et cellulaire*, cf. plus loin). À l'exception du domaine de la santé, le développement d'une offre de formation continue est moins saillant du côté des projets de formation, en dépit des annonces du projet d'établissement en matière de développement de DU et de DIU.

À l'occasion de la réforme en cours, les dispositifs de validation des acquis de l'expérience et des acquis professionnels (VAE, VAP) seront modifiés. Sa politique solide de sensibilisation, de formation et d'accompagnement à l'entrepreneuriat, dans le cadre du pôle PEPITE CréaJ IDF est ainsi rappelée. Surtout, grâce au programme HARVEST, UPCité entend développer la formation professionnelle continue, avec le recrutement en cours de personnel dédié. La cible affichée est le développement des diplômes d'université (DU) et des diplômes inter-universitaires (DIU). Cependant, on ne perçoit pas d'objectifs stratégiques spécifiques guidant la future offre de formation, ni de processus formalisé de coordination en la matière.

## Qualité pédagogique de l'offre de formation

**Au-delà d'éléments de cadrage génériques, l'alignement pédagogique des formations n'est pas un objectif partagé.** UPCité dit accorder une grande importance à l'innovation pédagogique et rappelle l'appui que constitue le pôle Innovation pédagogique pour les équipes. L'établissement dit son engagement à les aider à prendre en compte l'approche par compétences (notamment en systématisant la présentation des formations avec leurs compétences associées). Il y a bien dans les projets de formation des signes d'un engagement en la matière, par exemple le master *Ergonomie* qui envisage désormais d'adopter une démarche d'alignement pédagogique dans le cadre d'une approche par compétences, sans pour autant en détailler les modalités mais souhaitant « renforcer la cohérence entre les objectifs d'apprentissage, les activités pédagogiques et les stratégies d'évaluation ». Reste que l'établissement doit pouvoir s'engager dans un déploiement systématisé de ces principes pour toutes les formations, en associant les équipes pédagogiques dès l'amont pour en favoriser l'appropriation. L'évaluation des compétences n'est par ailleurs pas retenue comme un objectif, UPCité invoquant les limites de l'outil Apogée, et ne souhaitant pas passer à Pégase, le nouvel outil développé

par l'AMUE. Si des éléments de cadrage apparaissent pour faire converger les programmes de formation vers la personnalisation des parcours étudiants (règle des multiples de trois crédits ECTS, structuration équilibrée entre UE fondamentales, transversales et complémentaires, etc.), les processus et les méthodes nécessaires ne sont pas systématisés, et l'initiative reste laissée aux facultés, aux composantes, voire aux équipes pédagogiques. De fait, des initiatives pour favoriser l'échange de bonnes pratiques sont envisagées, comme en licence *Cinéma*. Néanmoins, d'autres mentions n'évoquent pas d'action de progression sur le plan de l'organisation pédagogique (ex. BUT GEA) alors qu'elles en auraient les moyens et pourraient fournir des apports intéressants aux objectifs de l'établissement (ex. master *Didactique des sciences*).

**Certaines formations présentent de remarquables avancées dans l'innovation et la diversification des pratiques pédagogiques.** De nombreux exemples montrent ce que les formations retiennent pour le futur contrat : DE d'*Audioprothésiste*, licence *STAPS - Entraînement sportif*, licence *Droit*, licence *Économie et gestion*. Les formations en sciences médicales et odontologiques développent de nouvelles stratégies pédagogiques : e-portfolio pour tous, nombreux simulateurs utilisant les dernières technologies de la 3D (par ex. haptique), mise en place des examens portant sur l'articulation entre compétences, savoir et insertion professionnelle (dont la pratique obligatoire des examens cliniques objectifs et structurés (ECOS), examen avec mise en situation professionnelle. Les formations d'infirmier, de médecine, d'odontologie et de génétique intègrent les référentiels de compétences (nationaux ou européens). Le master *Chimie* insère dans son projet de nouvelles pratiques pédagogiques de formation à la recherche : un travail collaboratif fondé sur la rédaction d'une réponse à un appel à projets européen et un projet de « PhD track » donnant un accès régulier aux laboratoires de recherche sous la responsabilité d'un tuteur. L'appropriation des services communs d'appui à l'innovation pédagogique est perceptible, avec parfois l'appui d'ingénieurs pédagogiques de l'université (par exemple pour le master *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)*, aide à la création de contenus interactifs et à l'utilisation de ressources pédagogiques en ligne mises à disposition par le réseau des MIAGE sur la plateforme FUN Campus, afin de favoriser la pédagogie inversée et l'apprentissage en autonomie).

**L'appui à l'internationalisation des formations monte nettement en puissance.** La priorité donnée par UPCité à l'ouverture à l'international peut désormais compter sur une restructuration des services dédiés, une simplification des procédures de conventionnement, assortie d'un principe de subsidiarité vers les facultés. L'établissement a également établi de premiers éléments de cadrage pour accompagner l'internationalisation des formations (un enseignement de langue vivante étrangère obligatoire à raison d'une UE de trois crédits ECTS par an au minimum), mais c'est sur la base d'un rapport d'expertise sur l'enseignement de l'anglais qu'un chantier de plus grande ampleur sera lancé en 2024-2025. À cette occasion, la réflexion relative à la certification sera engagée pour des publics ciblés. De fait, le développement d'éléments d'internationalisation (enseignements de langues et en langues étrangères, parcours avec semestres de mobilité, etc.) est retenu comme un objectif par bon nombre de formations, qui savent s'appuyer sur les partenariats internationaux d'UPCité et la mise en place de l'alliance Circle U. (licence *Mathématiques*, licence *Droit*, licence *Économie et gestion*, DE d'*Audioprothésiste*, LP *Métiers de la forme*, LP *Métiers du tourisme*, master *Chimie*, parcours *Physiologie, activités physiques adaptées, santé et nutrition (PAPASN)* du master *STAPS*, etc.). Malgré ce contexte favorable, on note en revanche peu d'évolutions pour certaines formations (par ex. licence *Économie* parcours *Économie et sciences sociales*). En master, la préparation à l'internationalisation peut constituer pour plusieurs mentions un levier d'innovation pédagogique. Le DE *Sage-femme* propose une méthode pédagogique innovante (ECOS en anglais) qui favorise à la fois l'approche par compétences et la maîtrise de l'anglais par les étudiants. Le master *Histoire, civilisations, patrimoine* montre comment la création d'une graduate school *Arts, History and Humanities in Global Perspectives* permet de renforcer l'enseignement pluridisciplinaire dans l'optique d'enseignements d'ouverture et d'inclure des séminaires et des conférences en anglais, afin de renforcer les compétences linguistiques tout en formant à la recherche. Il n'en reste pas moins que l'accès des étudiants à des cours de langue vivante étrangère doit être garanti, afin de leur permettre de bénéficier au mieux des enseignements disciplinaires en langue étrangère, l'idéal étant de combiner ces deux types de formation. Cela n'est pas systématiquement le cas, notamment en deuxième cycle.

## Attractivité, performance et pertinence de l'offre de formation

**Les mentions concernées par l'amélioration de leur attractivité devront s'approprier les dispositifs envisagés par l'établissement à cette fin.** Dans son projet pour le prochain contrat quinquennal, UPCité s'appuie sur son pôle de l'orientation et de la professionnalisation pour accompagner les équipes pédagogiques dans la promotion de l'offre de formation auprès des lycées et la participation aux grands événements institutionnels de présentation des cursus. Le projet ne détaille cependant pas les axes envisagés et, au-delà de la présentation succincte du pôle et de quelques sous-actions, la politique générale de l'établissement en la matière demeure floue. Très logiquement, cette question ne peut pas être appréhendée de la même façon pour des filières très attractives voire en tension, et/ou réglementées comme les parcours d'accès spécifique santé (*PASS*) et les licences accès santé (*L.AS*), et pour des masters à faibles effectifs. Cette mission est avant tout exercée au niveau des formations avec des stratégies différentes. En effet, dans le secteur des langues et cultures

étrangères, la licence et le master *Langue, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* ont créé un « répertoire Alumni » dont les membres sont sollicités pour informer les étudiants sur la diversité des débouchés post diplôme et ainsi leur permettre de mieux s'orienter. D'autres ont procédé à des remaniements de l'offre de formation : trois parcours regroupés en un seul en M1 dans le master *Sciences de la terre et des planètes, environnement*, ouverture renforcée en direction de l'international et de la pluridisciplinarité pour le master *Histoire, civilisations, patrimoine*. L'impulsion de la stratégie de l'établissement et l'appui apporté aux enseignants-chercheurs n'apparaissent pas clairement dans ces initiatives, et le dossier d'accréditation ne l'aborde pas. Même s'il est clair que toutes les formations ne peuvent pas obéir au même modèle compte tenu de leur grande diversité, il reste nécessaire que l'établissement définisse ses orientations stratégiques à ce niveau.

**Les formations sont globalement en attente d'appui pour le suivi de la réussite des étudiants et de leur insertion professionnelle.** La direction des études, de la formation et de l'innovation pédagogique propose, depuis 2021, un outil de pilotage sur Business Object à destination des équipes pédagogiques. S'il permet aux responsables de formation de disposer d'un grand nombre d'indicateurs, il n'est pas une nouveauté du prochain contrat au sens strict. Son déploiement vers la fin du précédent contrat n'avait pas permis d'analyser en détail ses apports. L'établissement se situe donc dans un entre-deux où l'enjeu n'est plus au déploiement de l'outil, mais à son appropriation par les équipes. Il est dommage que dans le présent projet, l'établissement ne détaille pas plus ses attentes en matière d'aide au pilotage des formations et d'appui à sa stratégie et se limite à une description des possibilités du dispositif. Dans le bilan, bien que certaines formations aient présenté dans leur autoévaluation un suivi très précis des résultats des cohortes, celui-ci était souvent le résultat d'efforts individuels des équipes porteuses de ces mentions, et le comité a relevé dans l'évaluation du bilan un certain nombre de formations qui n'étaient pas en mesure de produire ou d'analyser des données de suivi des étudiants. La lecture du projet de la nouvelle offre de formation ne permet pas toujours d'entrevoir des améliorations (licences *Droit, Économie et gestion, Économie*, master *Énergie*), le comité regrette donc que ce point soit encore trop laissé à l'appréciation des composantes et ne fasse pas l'objet d'une politique générale.

L'observatoire de la vie étudiante et de la formation (OVEF) mène des enquêtes sur les conditions de vie et de formation des étudiants, mais également sur leur insertion professionnelle. Un comité de pilotage de cet observatoire a été mis en place depuis 2021. Ses objectifs pour le prochain contrat ne sont pas décrits dans le projet de l'établissement, ce qui est regrettable car ce dispositif est tout à fait pertinent pour piloter la politique de la vie étudiante et n'était pas utilisé de façon optimale dans la précédente période. Les dispositifs de suivi de l'insertion professionnelle sont annoncés comme une préoccupation majeure de l'établissement. Pour autant, le comité a relevé, dans la phase du bilan, une faiblesse de la politique institutionnelle concernant l'analyse des données. Le projet annonce la poursuite de ces enquêtes, ce qui est au demeurant une exigence réglementaire, et mentionne qu'elles seront modifiées pour s'adapter aux données InserSup tout en pointant le caractère inadapté de ces données pour les formations en droit, santé et psychologie, qui conduisent les étudiants à exercer dans le cadre de professions libérales. Il reste que l'établissement ne précise pas comment il compte s'emparer davantage de ces enquêtes pour piloter l'évolution de l'offre de formation, à l'échelle de l'établissement comme de ses composantes.

## Pilotage et amélioration continue de l'offre de formation

**Des processus et des outils de pilotage institutionnels sont à formaliser pour soutenir des objectifs opérationnels clairs et mettre en place une démarche d'amélioration continue coordonnée à tous les échelons de l'établissement.** Alors que les projets des formations évoquent régulièrement la nécessité de déploiement, ou *a minima* d'arbitrages de moyens tant humains que financiers, le projet déposé par UPCité n'aborde pas ce point dans le paragraphe dédié à la question de la politique de ressources et de soutenabilité de l'offre de formation, même s'il est apparu lors des auditions qu'il s'agit d'un point de vigilance de l'établissement. Par exemple, dans le domaine des formations de santé, les évolutions liées à l'universitarisation de nombreuses professions de santé et l'ouverture du nouveau site de Saint-Ouen ne sont pas développées. La même problématique concerne d'autres disciplines, comme les sciences de gestion et le management.

Les rapports d'évaluation du bilan des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles d'UPCité ont considéré que le pilotage et la démarche d'amélioration continue de l'offre de formation nécessitaient de profondes évolutions et invitaient l'établissement à « formaliser les processus et les méthodes nécessaires à la mise en place d'une démarche d'amélioration continue coordonnée et harmonisée, en matière de cadrage institutionnel, d'indicateurs et d'outils de pilotage, ou encore de modalités d'accompagnement des équipes pédagogiques ». Le projet présenté par UPCité ne répond pas en l'état aux recommandations du comité. Celui-ci indique que le processus d'évaluation est « en accord avec les textes réglementaires » et que « les résultats seront régulièrement communiqués aux conseils de perfectionnement par les formations ». Si le flou de la formulation laisse une large

autonomie aux composantes, voire aux mentions, il n'indique pas de ligne directrice portée par l'établissement, au risque de conforter l'hétérogénéité qui avait été notée dans le bilan.

Pour l'amélioration continue, le dossier d'accréditation rappelle les missions du pôle innovation pédagogique. L'existence de ce pôle est évidemment une opportunité à souligner, mais le simple exposé de ses missions, au demeurant préexistantes, ne constitue pas l'annonce d'un projet quinquennal. Du côté des projets déposés par les équipes pédagogiques, nombre de formations prennent en compte les préconisations d'amélioration de l'évaluation interne des formations, qui était souvent embryonnaire, tant par le renforcement des conseils de perfectionnement que par le recours à des questionnaires annuels auprès des étudiants, et le comité les encourage à poursuivre en ce sens. Ces formations sont les plus nombreuses (quelques exemples non exhaustifs, avec les licences *Informatique*, *Sciences de la vie* et *Sciences de la vie et de la terre*, les formations en psychologie, les masters de droit, la LP *Banque, assurance et finance* : chargé de clientèle, etc.). Pour d'autres formations, le caractère effectif du fonctionnement des conseils de perfectionnement dans le processus d'amélioration continue des formations est encore trop peu apparent dans les fiches-projets (formations du 1<sup>er</sup> cycle de santé, licence *Lettres-histoire* ou *Lettres-sciences du langage*). D'autres dossiers enfin n'évoquent même pas les recommandations faites par le Hcéres (licence *Sciences de l'éducation et de la formation*, licences STAPS, alors qu'un travail intéressant a été mené en master). Le comité invite les porteurs de formations à intégrer les recommandations énoncées dans le rapport bilan dans les travaux des conseils de perfectionnement qui se tiendront au cours du prochain contrat.

## Conclusion

### Points forts

- Une offre de formation dont l'adossement au fort potentiel recherche de l'établissement constitue un atout remarquable et qui présente un haut niveau d'articulation avec la recherche ;
- Une forte dynamique pour la structuration et la cohérence de l'offre de formation, permettant de dépasser les difficultés inhérentes à toute fusion ;
- Un lien établi avec le monde socio-économique, qui permet d'affirmer une ambition forte en matière de professionnalisation des formations ;
- Un développement de l'offre en alternance et des dispositifs de professionnalisation ;
- Une montée en puissance de l'internationalisation des formations grâce à l'élargissement des partenariats et tout particulièrement la dynamique enclenchée par l'alliance européenne Circle U.

### Points faibles

- Un appui au pilotage et au suivi de l'attractivité, de la réussite et de l'insertion professionnelle des étudiants encore faible, et qui ne répond pas aux nombreuses attentes de la part des formations ;
- Une lisibilité de l'offre de formation inégale, la mise en cohérence et la structuration n'étant pas encore achevées dans tous les champs disciplinaires, alors que les doubles diplômes et les parcours mutualisés sont source de complexification ;
- Une insertion professionnelle trop faible et un fort taux de poursuite d'études pour certaines licences professionnelles détournées ainsi de leurs objectifs premiers ;
- Un engagement dans l'approche par compétences modeste et non systématisé, et un accompagnement pour la transformation pédagogique des formations en décalage avec les priorités annoncées en la matière et qui ne répond pas aux besoins exprimés par les équipes pédagogiques.

## Recommandations

- Renforcer les cadrages, les processus et les outils de pilotage des formations au niveau de l'établissement, en s'appuyant sur le dynamisme des équipes pédagogiques.

- Maintenir la dynamique de structuration de l'offre de formation en veillant notamment à la lisibilité de tous les parcours.
- Mettre en place un cadrage et un accompagnement des équipes pédagogiques de LP pour garantir l'insertion professionnelle.
- Déployer l'approche par compétences, ainsi que des processus et des outils pour accompagner la transformation pédagogique (espaces pédagogiques, infrastructures numériques, projection vers les nouveaux campus, etc.)

## Points d'attention transversaux

**Le comité soulève les points d'attention transversaux suivants relatifs à plusieurs critères d'accréditation défaillants dans une proportion importante des formations du 1<sup>er</sup> et/ou du 2<sup>e</sup> cycle :**

- Le déploiement d'outils de pilotage et d'amélioration continue, et la réalisation d'enquêtes sur l'évaluation des formations et des enseignements, et sur l'insertion professionnelle des étudiants restent très hétérogènes, et la politique de l'établissement continue de manquer d'ambition en la matière. Le comité recommande à l'établissement de faire de ce point une priorité du contrat à venir pour que toutes les formations entrent dans un processus d'amélioration continue qui reste encore à formaliser.
- Le comité engage les équipes pédagogiques à favoriser l'insertion professionnelle immédiate des diplômés de LP, notamment en formalisant une politique d'établissement pour limiter l'accès en master à des profils spécifiques et qui le justifient.
- L'offre de cours de langues vivantes étrangères doit être mieux formalisée et généralisée à toutes les mentions de l'offre de formation.

# Avis d'accréditation des formations

## Formations du 1<sup>er</sup> cycle

Domaine de rattachement Hcéres	Domaine(s) d'accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
ALL	ALL	L	Arts du spectacle		<b>Favorable</b>
ALL	ALL	L	Langues étrangères appliquées		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à développer l'expérience en milieu professionnel.
ALL	ALL	L	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales		<b>Favorable</b>
ALL	ALL	L	Lettres		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à développer et formaliser l'évaluation interne de la formation (évaluation par les étudiants, composition du CP).
ALL	ALL	L	Lettres/histoire		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à pérenniser le conseil de perfectionnement.
ALL	ALL	L	Lettres/sciences du langage		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller à pérenniser le conseil de perfectionnement. - Veiller à la mise en œuvre de l'évaluation effective des enseignements par les étudiants.
ALL	ALL	LP	Métiers de la communication : chargé de communication		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à l'équilibre entre le nombre d'enseignants-chercheurs et d'intervenants professionnels.

DEG	DEG	BUT	Gestion des entreprises et des administrations		<p><b>Favorable avec recommandations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à concrétiser les démarches annoncées visant à renforcer la participation de professionnels dans la formation ;</li> <li>- S'assurer de la mise en place effective de l'évaluation des enseignements par les étudiants.</li> </ul>
DEG	DEG	BUT	Techniques de commercialisation		<p><b>Favorable avec recommandation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à renforcer le pilotage de la formation en clarifiant les rôles respectifs du conseil de département, de l'équipe pédagogique et du conseil de perfectionnement.</li> </ul>
DEG	DEG	L	Droit		<p><b>Favorable avec recommandation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à renforcer les outils permettant le suivi des flux d'étudiants, des taux de réussite et des conditions d'études.</li> </ul>
DEG	DEG	L	Économie		<p><b>Favorable avec recommandation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à renforcer les dispositifs préparant la professionnalisation des étudiants, y compris en dehors des carrières de recherche.</li> </ul>
DEG	DEG	L	Économie et gestion		<p><b>Favorable avec recommandations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à améliorer le taux d'encadrement de la formation ;</li> <li>- S'assurer de l'amélioration des dispositifs d'enquête auprès des étudiants.</li> </ul>
DEG	DEG	LP	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle		<p><b>Favorable avec recommandations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'assurer de pérenniser le conseil de perfectionnement ;</li> <li>- Veiller à l'effectivité de l'augmentation du nombre d'enseignants- chercheurs intervenant dans la formation ;</li> <li>- S'assurer de poursuivre les efforts pour améliorer l'attractivité de la formation.</li> </ul>
DEG	DEG	LP	Assurance, banque, finance : supports opérationnels		<p><b>Favorable avec recommandations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'assurer de pérenniser le conseil de perfectionnement ;</li> <li>- Veiller à l'effectivité de l'augmentation du nombre d'enseignants- chercheurs ;</li> <li>- Veiller à renforcer l'insertion professionnelle immédiate en s'appuyant sur les partenaires du secteur d'activité.</li> </ul>

DEG	DEG	LP	Mandataire judiciaire à la protection des majeurs		<b>Favorable</b>
DEG	DEG	LP	Métiers de la GRH : assistant		<b>Favorable avec recommandations :</b> - S'assurer de pérenniser le conseil de perfectionnement ; - Veiller à l'effectivité de l'augmentation du nombre d'enseignants- chercheurs intervenant dans la formation ; - Veiller à renforcer l'insertion professionnelle immédiate en s'appuyant sur les partenaires du secteur d'activité.
DEG	DEG	LP	Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à fiabiliser les données du suivi de l'insertion professionnelle.
DEG	DEG	LP	Sécurité des biens et des personnes		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à la pérennisation d'un conseil de perfectionnement opérationnel.
Santé	Santé	Diplôme d'État (grade L)	Diplôme d'État d'Audioprothésiste	Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)	<b>Favorable</b>
Santé	Santé	DEUST	Préparateur en pharmacie		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à formaliser un dispositif d'amélioration continue de la formation prenant appui sur une évaluation systématisée des enseignements par les étudiants et sur les travaux du conseil de perfectionnement.
Santé	Santé	Certificat (grade L)	Certificat de capacité d'orthoptiste		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à mettre en œuvre le renforcement envisagé en matière d'encadrement pédagogique et administratif pour atteindre les objectifs du projet de formation.
Santé	Santé	DFG	Diplôme de formation générale en Sciences maïeutiques		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à renforcer l'amélioration continue de la formation (évaluations par les étudiants, conseil de perfectionnement opérationnel).

Santé	Santé	DFG	Diplôme de formation générale en Sciences médicales		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à mettre en place de manière effective l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.
Santé	Santé	DFG	Diplôme de formation générale en Sciences odontologiques		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à mettre en place de manière effective l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.
Santé	Santé	DFG	Diplôme de formation générale en Sciences pharmaceutiques		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller à mettre en place de manière effective l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants ; - Veiller à améliorer la culture du pilotage et de l'autoévaluation en s'appuyant notamment sur des données chiffrées concernant le suivi des étudiants.
SHS	SHS	BUT	Carrières sociales		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller à la mise en place effective du suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ; - S'assurer de la mise en place d'évaluations systématisées des enseignements par les étudiants.
SHS	SHS	BUT	Information communication		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller à renforcer l'amélioration continue de la formation (évaluations par les étudiants, conseil de perfectionnement opérationnel) ; - Veiller à renforcer le taux d'enseignants permanents.
SHS	SHS	BUT	Informatique		<b>Favorable</b>
SHS	SHS	L	Géographie et aménagement		<b>Favorable avec recommandation :</b> - S'assurer de la mise en place d'évaluations systématisées des enseignements par les étudiants et du suivi de l'insertion.
SHS	SHS	L	Histoire		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à développer un dispositif d'amélioration continue de la formation et de l'évaluation des enseignements par les étudiants au sein d'un conseil de perfectionnement opérationnel.

SHS	SHS	L	Histoire/Allemand		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller à équilibrer l'adossment à la recherche entre les deux disciplines et à renforcer les dispositifs d'aide à la réussite ; - Veiller à renforcer l'amélioration continue de la formation.
SHS	SHS	L	Histoire/Anglais		<b>Favorable</b>
SHS	SHS	L	Histoire/Géographie		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller à renforcer les dispositifs d'aide à la réussite ; - Veiller à renforcer l'amélioration continue de la formation.
SHS	SHS	L	Psychologie		<b>Favorable</b>
SHS	SHS	L	Sciences de l'éducation et de la formation		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à renforcer et harmoniser l'enseignement des langues vivantes dans chacun des parcours de la formation.
SHS	SHS	L	Sciences du langage		<b>Favorable</b>
SHS	SHS	L	Sciences sociales		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller à renforcer le rôle des acteurs du monde professionnel ; - Veiller à renforcer les outils permettant le suivi de l'insertion professionnelle ; - S'assurer de la mise en place d'une évaluation systématique des enseignements.
SHS	SHS	L	Sociologie		<b>Favorable</b>
SHS	SHS	LP	Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques		<b>Favorable</b>
SHS	SHS	LP	Métiers de la forme		<b>Favorable</b>
SHS	SHS	LP	Services à la personne		<b>Réservé</b> - Données contradictoires sur l'adossment à la recherche (nombre d'enseignants-chercheurs).

STS	STS	BUT	Mesures physiques		<b>Favorable</b>
STS	STS	BUT	Sciences des données		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à la mise en place effective des évaluations systématiques des enseignements par les étudiants.
STS	STS	L	Chimie		<b>Favorable</b>
STS	STS	L	Informatique		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller à l'effectivité de la mise en place des éléments professionnalisants. - Veiller à mettre en place un conseil de perfectionnement similaire à celui de la licence <i>Informatique et applications</i> qui fusionne dans la mention.
STS	STS	L	Mathématiques		<b>Favorable</b>
STS	STS	L	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales		<b>Favorable</b>
STS	STS	L	Physique		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à renforcer les liens avec les partenaires socio-économiques par leur participation aux CP.
STS	STS	L	Sciences biomédicales		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à améliorer la réussite des étudiants, notamment en renforçant la diversité des approches pédagogiques.
STS	STS	L	Sciences de la terre		<b>Favorable</b>
STS	STS	L	Sciences de la vie		<b>Favorable</b>
STS	STS	L	Sciences de la vie et de la terre		<b>Favorable</b>
STS	STS	L	Sciences et technologies		<b>Réservé</b> - Manque de précisions sur la pertinence du projet compte tenu de la réforme en cours du concours de recrutement des enseignants du 1 <sup>er</sup> degré.

STS	STS	L	Sciences pour la santé		<b>Favorable</b>
STS	STS	LP	Bio-industries et biotechnologies		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à maintenir la complémentarité constatée avec la LP <i>Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé.</i>
STS	STS	LP	Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller à une analyse détaillée des évaluations étudiantes en conseil de perfectionnement ; - Veiller à surveiller le taux de poursuite d'études.
STS	STS	LP	Chimie et physique des matériaux		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à la bonne articulation avec le BUT <i>Mesures physiques.</i>
STS	STS	LP	Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à maintenir la complémentarité constatée avec la LP <i>Bio- industries et biotechnologies.</i>
STS	STS	LP	Maintenance et technologie : technologie médicale et biomédicale		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à la bonne mise en œuvre de l'alternance en coordination avec le CFA partenaire.
STS	STS	LP	Métiers de l'électricité et de l'énergie		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à poursuivre les partenariats bien engagés avec le monde socio- économique.
STS	STS	LP	Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité		<b>Favorable</b>
STS	STS/SHS	LP	Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web		<b>Favorable</b>
STS	STS	LP	Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement		<b>Favorable</b>

STS	STS/SHS	L	STAPS : Activité physique adaptée et santé		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller à développer le pilotage de la formation en s'appuyant sur des procédures formalisées ; - Veiller à développer des liens avec la recherche.
STS	STS/SHS	L	STAPS : Éducation et motricité		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller à développer le pilotage de la formation en s'appuyant sur des procédures formalisées ; - Veiller à développer des liens avec la recherche.
STS	STS/SHS	L	STAPS : Entraînement sportif		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller à développer le pilotage de la formation en s'appuyant sur des procédures formalisées ; - Veiller à développer des liens avec la recherche.

## Formations du 2<sup>e</sup> cycle

Domaine de rattachement Hcéres	Domaine(s) d'accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
ALL	ALL	M	Cinéma et audiovisuel		<b>Favorable</b>
ALL	ALL	M	Langues étrangères appliquées		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à la mise en place effective des enquêtes de suivi de la réussite des étudiants envisagées au niveau de la mention.
ALL	ALL	M	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Université Paris-Saclay	<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à pérenniser l'enquête mise en place sur le devenir des étudiants.
ALL	ALL	M	Lettres et humanités		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à garantir une bonne visibilité à tous les parcours de la formation.
ALL	ALL	M	Traduction et interprétation		<b>Favorable</b>
DEG	SHS/DEG	M	Analyse et politique économique	Université Sorbonne Paris Nord	<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à la mise en place effective des dispositifs d'accompagnement à la réussite prévus.
DEG	DEG	M	Comptabilité - contrôle - audit		<b>Favorable</b>
DEG	DEG	M	Contrôle de gestion et audit organisationnel		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller à développer un suivi plus systématique de la réussite étudiante et à renforcer l'accompagnement des étudiants en M1 ; - Veiller à développer un suivi plus systématique de l'insertion professionnelle.

DEG	DEG	M	Droit bancaire et financier		<b>Défavorable</b> - Redondance avec le master <i>Droit des affaires</i> .
DEG	DEG	M	Droit comparé		<b>Favorable</b>
DEG	DEG	M	Droit de la santé		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller à s'assurer de l'effectivité de la mise en œuvre de la démarche d'amélioration continue ; - Veiller à la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement et d'aménagement d'études pour les étudiants en difficulté ; - Veiller à renforcer l'adossment à la recherche en associant les étudiants aux activités du laboratoire d'adossment.
DEG	DEG	M	Droit des affaires		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à bien intégrer le parcours <i>Droit et gestion financière du patrimoine</i> dans la formation.
DEG	DEG	M	Droit du numérique		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à la soutenabilité et à la lisibilité de l'offre délocalisée.
DEG	DEG	M	Droit international		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à la mise en place effective de l'analyse du suivi de la réussite des étudiants.
DEG	DEG	M	Droit notarial		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à pérenniser l'évaluation de la formation par les étudiants.
DEG	DEG	M	Droit privé		<b>Favorable avec recommandation :</b> - S'assurer de renforcer la professionnalisation de la formation.
DEG	DEG	M	Droit public		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller à s'assurer de l'effectivité de la mise en œuvre de la démarche d'amélioration continue ; - Veiller à renforcer l'adossment à la recherche en associant les étudiants aux activités du laboratoire.
DEG	DEG	M	Économie appliquée		<b>Favorable</b>

DEG	DEG	M	Économie de la santé		<p><b>Favorable avec recommandations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à préciser l'articulation et à s'assurer de la cohérence du nouveau parcours <i>Évaluation des politiques publiques de santé</i> avec la mention <i>Santé publique</i> ;</li> <li>- Veiller à renforcer l'attractivité de la formation et le suivi du devenir des diplômés.</li> </ul>
DEG	DEG	M	Gestion des ressources humaines		<b>Favorable</b>
DEG	DEG	M	Histoire du droit et des institutions		<b>Favorable</b>
DEG	DEG	M	Management		<p><b>Favorable avec recommandation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à la soutenabilité et à la lisibilité de l'offre délocalisée.</li> </ul>
DEG	DEG	M	Monnaie, banque, finance, assurance	Université Sorbonne Paris Nord	<p><b>Favorable avec recommandations expresses :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à renforcer la lisibilité de la formation en rendant plus explicites les intitulés des parcours portant sur la transition écologique au sein des masters <i>Monnaie, banque, finance, assurance</i> et <i>Finance</i>.</li> <li>- Veiller à clarifier le positionnement en tant que dispositif de formation à et par la recherche du parcours <i>Recherches en Économie et Gestion</i> commun aux mentions <i>Monnaie, banque, finance, assurance</i> et <i>Finance</i>.</li> </ul>
Santé	Santé	DFA (grade M)	Diplôme de formation approfondie en Sciences médicales (DFASM)		<b>Favorable</b>
Santé	Santé	DFA (grade M)	Diplôme de formation approfondie en Sciences odontologiques (DFASO)		<b>Favorable</b>
Santé	Santé	DFA (grade M)	Diplôme de formation approfondie en Sciences pharmaceutiques (DFASP)		<b>Favorable</b>
Santé	Santé	Diplôme d'État (grade M)	Diplôme d'État d'Infirmier de bloc opératoire		<p><b>Favorable avec recommandation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à pérenniser la dynamique d'amélioration continue et d'apprentissage des langues.</li> </ul>

Santé	Santé	Diplôme d'État (grade M)	Diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée (IPA) : mention maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale		<b>Favorable</b>
Santé	Santé	Diplôme d'État (grade M)	Diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée (IPA) : mention oncologie et hémato-oncologie		<b>Favorable</b>
Santé	Santé	Diplôme d'État (grade M)	Diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée (IPA) : mention pathologies chroniques stabilisées, prévention et polypathologies courantes en soins primaires		<b>Favorable</b>
Santé	Santé	Diplôme d'État (grade M)	Diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée (IPA) : mention psychiatrie et santé mentale		<b>Favorable</b>
Santé	Santé	Diplôme d'État (grade M)	Diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée (IPA) : mention urgences		<b>Favorable</b>
Santé	Santé	Diplôme d'État (grade M)	Diplôme d'État de Sage-femme (DESF)		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller à compléter la formation à la recherche en matière de déontologie et d'intégrité scientifique ; - Veiller à pérenniser les dispositifs mis en place pour la formation aux langues étrangères.
SHS	SHS	M	Création artistique		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller à renforcer la formation à et par la recherche ; - S'assurer de la bonne intégration pédagogique des intervenants extérieurs dans la formation ; - Veiller à renforcer l'enseignement des langues étrangères.
SHS	SHS	M	Didactique des langues	Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) et Université Sorbonne Nouvelle	<b>Favorable</b>

SHS	SHS/DEG	M	Économie et psychologie <sup>1</sup>	Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne	<b>Favorable</b>
SHS	SHS	M	Énergie		<b>Réservé</b> - Manque d'information concernant la coordination pédagogique nécessaire pour atteindre les objectifs du projet de formation.
SHS	SHS	M	Géographie, aménagement, environnement et développement		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller à renforcer l'adossé à la recherche dans toutes les disciplines ; - Veiller à compléter le processus d'évaluation de la formation.
SHS	SHS	M	Histoire, civilisations, patrimoine	École nationale supérieure d'architecture de Paris - Val de Seine (ENSAPVS)	<b>Favorable</b>
SHS	SHS	M	Histoire et philosophie des sciences		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller au suivi des résultats de la réussite des étudiants ; - Veiller à pérenniser la démarche d'autoévaluation et de suivi des diplômés.
SHS	SHS/DEG	M	Métiers des études, du conseil et de l'intervention (MECI)		<b>Favorable</b>
SHS	SHS	M	Psychologie		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller au renforcement effectif du nombre de professionnels intervenant dans les situations d'évaluation ; - Veiller à renforcer l'enseignement des langues vivantes étrangères.

<sup>1</sup> Intitulé subordonné à la décision d'accréditation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, dont relève la compétence de création des mentions spécifiques dérogatoires.

SHS	SHS	M	Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé		<b>Favorable</b>
SHS	SHS	M	Psychologie du développement		<b>Favorable avec recommandation :</b> - S'assurer d'un renforcement effectif de la formation des étudiants à l'anglais.
SHS	SHS	M	Psychologie : neuropsychologie		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à la cohérence et la complémentarité de cette nouvelle mention vis à vis des autres mentions de psychologie.
SHS	SHS	M	Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique		<b>Favorable</b>
SHS	SHS	M	Psychologie sociale, du travail et des organisations		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller au fonctionnement annuel du conseil de perfectionnement.
SHS	SHS	M	Sciences de l'éducation et de la formation		<b>Favorable</b>
SHS	SHS	M	Sciences du langage		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller à poursuivre les démarches engagées pour renforcer les interactions entre les deux sites de formation ; - S'assurer de systématiser la collecte des données sur le devenir des étudiants.
SHS	SHS	M	Sciences sociales		<b>Favorable avec recommandation :</b> - S'assurer de la bonne coordination entre les parcours.
SHS	SHS	M	Sociologie		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à poursuivre la mise en place un processus d'évaluation interne de la formation.
SHS	SHS/STS	M	Approches interdisciplinaires de la recherche et de l'enseignement (AIRE)		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller à renforcer la présence d'enseignants titulaires au sein de la formation ; - Veiller à pérenniser la mise en place d'une évaluation systématique des enseignements.

STS	STS	M	Bio-informatique		<b>Favorable</b>
STS	STS	M	Biologie intégrative et physiologie		<b>Favorable</b>
STS	STS	M	Biologie moléculaire et cellulaire		<b>Favorable</b>
STS	STS	M	Biologie-santé	Université Sorbonne Paris Nord	<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à la pérennisation du conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.
STS	STS	M	Chimie		<b>Favorable</b>
STS	STS	M	Chimie et sciences des matériaux		<i>Création</i> <b>Favorable avec recommandation :</b> - S'assurer de la continuité pédagogique en cas d'impossibilité pour les étudiants d'effectuer un semestre de mobilité à l'université d'Hanoï.
STS	STS	M	Didactique des sciences		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à bien mettre en place des dispositifs et des modalités pédagogiques adaptés à la finalité de la formation.
STS	STS	M	Ergonomie		<b>Favorable avec recommandations :</b> - Veiller au renforcement effectif de l'adossé à la recherche ; - S'assurer de l'ajout effectif de l'enseignement de langues vivantes en seconde année de master ; - Veiller à la mise en place effective d'un conseil de perfectionnement opérationnel et d'une démarche d'amélioration continue.
Santé	Santé/STS	M	Éthique		<b>Réservé</b> - Manque de précisions sur les modalités de l'adossé à la recherche du parcours <i>Médecine légale et criminalistique</i> ; - Manque de détails sur le déploiement opérationnel et l'effectivité des propositions liées à la formation aux compétences linguistiques.
STS	STS	M	Génétique		<b>Favorable</b>
STS	STS	M	Informatique		<b>Favorable</b>

STS	STS	M	Ingénierie de la santé	École nationale supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM)	<b>Favorable</b>
STS	STS	M	Mathématiques et applications		<b>Favorable</b>
STS	STS	M	Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)		<b>Favorable</b>
STS	STS	M	Neurosciences		<b>Favorable</b>
STS	STS	M	Physique fondamentale et applications		<b>Favorable</b>
STS	DEG/SHS/STS	M	Risques et environnement	Université Paris-Est Créteil (UPEC)	<b>Favorable</b>
Santé	Santé/STS	M	Santé		<b>Réservé</b> - Projet pertinent mais manque d'information concernant l'équipe pédagogique et administrative nécessaire pour atteindre les objectifs du projet de formation.
Santé	Santé/STS	M	Santé publique		<b>Favorable avec recommandation :</b> - Veiller à la qualité de l'enseignement linguistique après intégration d'enseignements en langue étrangère dès le M1.
STS	SHS/STS	M	Sciences cognitives	Sorbonne Université	<b>Favorable avec recommandation :</b> - S'assurer de la qualité de l'amélioration continue de la formation concernant le dispositif d'évaluation des enseignements et le rôle du conseil de perfectionnement.
STS	STS	M	Sciences de la terre et des planètes, environnement		<b>Favorable</b>

STS	STS	M	Science des données		<p><i>Création</i></p> <p><b>Réservé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet pas encore arrivé à maturité pour une ouverture en 2025 ;</li> <li>- Attendre la consolidation des masters <i>Informatique</i> et <i>Mathématiques et applications</i> avant d'envisager la création de la formation.</li> </ul>
STS	STS	M	Sciences du médicament et des produits de santé		<b>Favorable</b>
STS	STS	M	Sciences et génie des matériaux	Université Sorbonne Paris Nord	<p><b>Favorable avec recommandations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à analyser les résultats des dispositifs d'accompagnement à la réussite.</li> <li>- Veiller à maintenir la part des intervenants du monde socio-économiques dans l'ensemble des parcours de la formation.</li> </ul>
STS	STS	M	Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : activité physique adaptée et santé	Université Paris-Saclay	<p><b>Favorable avec recommandations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à communiquer sur les possibilités de formation à et par la recherche qu'offre le master ;</li> <li>- Veiller à pérenniser la mise en place de questionnaires d'évaluation auprès des étudiants.</li> </ul>
STS	STS	M	Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : entraînement et optimisation de la performance sportive		<p><b>Favorable avec recommandations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller au renforcement effectif de la formation à et par la recherche dans tous les parcours de la formation ;</li> <li>- Veiller à poursuivre les démarches engagées en vue d'identifier les compétences utiles à l'insertion professionnelle ;</li> <li>- S'assurer de pérenniser la mise en place des enquêtes d'insertion et des dispositifs d'autoévaluation.</li> </ul>
STS	STS	M	Toxicologie et éco-toxicologie		<b>Favorable</b>

# Observations de l'établissement

Paris, le 17 juillet 2024

MADAME LYNNE FRANJIE  
DIRECTRICE DU DEPARTEMENT  
D'ÉVALUATION DES FORMATIONS DU HAUT  
CONSEIL DE L'ÉVALUATION DE LA  
RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR (HCERES)

**Objet : Évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle de l'université Paris Cité.**

**Présidence**

**Référence**

Pr/cabinet/058-2024

**Adresse**

85 boulevard St-Germain  
75006 - Paris

[Secretariat.presidence@u-paris.fr](mailto:Secretariat.presidence@u-paris.fr)

[www.u-paris.fr](http://www.u-paris.fr)

Madame la directrice du département d'évaluation des formations au Hcéres,

Je prends acte de l'évaluation du projet d'offre de formation du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle de l'université Paris Cité au titre de la campagne 2023-2024 de la vague D.

Je tiens à remercier les équipes du Hcéres et Mesdames et Messieurs les membres des 2 comités d'experts pour le soin apporté dans leur travail d'appréciation du projet d'offre de formation de l'université. Cette évaluation sera une aide des plus constructive en vue de l'accréditation de l'offre à l'occasion de la prochaine contractualisation quinquennale d'établissement.

Je vous prie d'agréer, Madame la directrice, l'expression de ma haute considération.



Édouard KAMINSKI



Évaluation des universités et des écoles  
Évaluation des unités de recherche  
Évaluation des formations  
Évaluation des organismes nationaux de recherche  
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T.33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

 [@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

 [Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)